<

**Sciences économiques et sociales**

**DOCUMENT ACADEMIQUE D’HARMONISATION DES ATTENTES aU BACCALAURÉAT**

academie de besancon

TABLE DES MATIERES

[AVANT-PROPOS 1](#_Toc510517971)

[Pourquoi un document académique d’harmonisation des attentes au baccalaureat ? 1](#_Toc510517972)

[Organisation du document académique d’harmonisation des attentes au baccalaureat 1](#_Toc510517973)

[1. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR - circulaire n° 2012-059 du 3-4-2012, BO n° 15 du 12 avril 2012 2](#_Toc510517974)

[Attribution de la note 2](#_Toc510517975)

[Annotations sur les copies : la spécificite de l’épreuve composée 2](#_Toc510517976)

[Pagination des copies 2](#_Toc510517977)

[2. RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX D’EVALUATION 3](#_Toc510517978)

[Remarques liminaires pour tous les types d’épreuves 3](#_Toc510517979)

[La dissertation 3](#_Toc510517980)

[L'épreuve composée 3](#_Toc510517981)

[L’enseignement de spécialité 3](#_Toc510517982)

[3. ELEMENTS D'EVALUATION DE LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE 4](#_Toc510517983)

[Attendus de l'épreuve 4](#_Toc510517984)

[Attentes de la dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire 4](#_Toc510517985)

[Attendus académiques dans le cadre du baccalauréat 5](#_Toc510517986)

[Formulation et conception du sujet 5](#_Toc510517987)

[Dossier documentaire 5](#_Toc510517988)

[Grille d’évaluation de la dissertation 6](#_Toc510517989)

[Propositions de plans en fonction des problématiques 7](#_Toc510517990)

[4. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'EPREUVE COMPOSEE 8](#_Toc510517991)

[attendus de l’epreuve 8](#_Toc510517992)

[Remarques liminaires pour l’épreuve composée 8](#_Toc510517993)

[A) EC1 - Mobilisation des connaissances (6 points) 9](#_Toc510517994)

[1) Attentes de l’EC1 9](#_Toc510517995)

[2) Grille d’évaluation de l’EC1 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat) 9](#_Toc510517996)

[B) EC2 - Étude d’un document (4 points) 11](#_Toc510517997)

[1) Attentes de l’EC2 11](#_Toc510517998)

[2) Grille d’évaluation de l’EC2 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat) 11](#_Toc510517999)

[C) EC3 - Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire (10 points) 12](#_Toc510518000)

[1) Attentes de l’EC3 12](#_Toc510518001)

[2) Grille d’évaluation de l’EC3 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat) 13](#_Toc510518002)

[ Formulation du sujet 13](#_Toc510518003)

[ Dossier documentaire 13](#_Toc510518004)

[ Grille d’évaluation 13](#_Toc510518005)

[5. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE 15](#_Toc510518006)

[attendus de l’epreuve 15](#_Toc510518007)

[attentes de L’épreuve de L’enseignement de spécialité 15](#_Toc510518008)

[Grille d'évaluation de l'épreuve de la spécialité (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat) 16](#_Toc510518009)

[6. EPREUVE ORALE DE CONTROLE 17](#_Toc510518010)

[remarques liminaires 17](#_Toc510518011)

[Rappel de la réglementation (circulaire n° 2012-059 du 3-4-2012, publiée au BO n° 15 du 12 avril 2012) 17](#_Toc510518012)

[rappels de quelques principes generaux 17](#_Toc510518013)

[Organisation de l’épreuve orale 18](#_Toc510518014)

[Concernant le tirage du sujet : 18](#_Toc510518015)

[Concernant le déroulement de l’épreuve : 18](#_Toc510518016)

[Grille d’évaluation de l’épreuve orale (attendus academiques dans le cadre du baccalaureat) 19](#_Toc510518017)

[7. REMONTEE ET SAISIE DES NOTES 22](#_Toc510518018)

[8. PERMANENCES 23](#_Toc510518019)

# AVANT-PROPOS

***Il convient de rappeler que nous sommes des formateurs*** (des enseignants dans leurs classes préparant les élèves aux épreuves du baccalauréat) ***tout au long de l'année scolaire, mais que le jour du baccalauréat, nous devenons des évaluateurs*** (des enseignants évaluant des copies d’examen) ***dont les attentes sont contenues dans les programmes et le texte officiel des épreuves. Ces deux fonctions doivent être distinguées car les attentes et niveaux d'exigence ne sont pas les mêmes.***

## Pourquoi un document académique d’harmonisation des attentes au baccalaureat ?

Le document académique d’harmonisation des attentes au baccalauréat propose à l’ensemble des professeurs de Sciences Économiques et Sociales de l’académie de BESANCON de partager une « charte commune » de correction des épreuves. Il s’agit d’expliciter les attendus en termes de compétences évaluées au baccalauréat dans le cadre de l’épreuve de SES.

Ce document a été élaboré par un groupe de professeurs et c’est le fruit de leur travail que nous vous proposons ci-dessous.

Ce document académique d’harmonisation des attentes au baccalauréat a le grand mérite de préparer la commission d’entente restreinte académique qui se réunit à l’occasion de l’épreuve de SES et dont l’objectif est d’élaborer les attentes et les critères de correction, en conformité avec les textes officiels (programmes de la discipline et textes définissant les épreuves, y compris les consignes aux concepteurs de sujets). Ce qui est proposé ci-dessous n’est pas une norme qui viendrait s’ajouter aux textes officiels mais un outil à partager afin d’aider les professeurs et leurs élèves à concevoir une évaluation la plus juste possible.

Ce document vise à :

* Tout d’abord, harmoniser les critères d’évaluation entre les professeurs de l’académie afin de garantir aux candidats la plus stricte égalité de traitement ;
* Ensuite, aider les professeurs à identifier les critères d’évaluation prioritaires de façon à organiser la mise en œuvre des apprentissages de ces épreuves durant le cycle terminal.

## Organisation du document académique d’harmonisation des attentes au baccalaureat

Ce document cherche à expliciter les différentes capacités évaluées au baccalauréat dans le cadre de l’épreuve obligatoire de Sciences Économiques et Sociales et des épreuves de spécialité d’Économie Approfondie et de Sciences Sociales et Politiques.

Pour cela, il nous a paru important de rappeler les attentes institutionnelles tout en construisant un outil synthétique et unique qui servira de base à la commission restreinte du baccalauréat.

**Vous trouverez, pour chaque épreuve, deux types de tableau :**

* **Un premier tableau intitulé « Attentes de ... » permet à l’enseignant de préparer les élèves à l’acquisition de méthodes au cours du cycle terminal à partir des textes officiels ;**
* **Un deuxième tableau intitulé « Grille d’évaluation de... » permet au correcteur d’évaluer l’épreuve du baccalauréat de façon harmonisée.** *La commission restreinte complètera ce deuxième tableau en fonction des sujets.*

# 1. LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR - circulaire n° 2012-059 du 3-4-2012, BO n° 15 du 12 avril 2012

## Attribution de la note

Les notes varient de 0 à 20 en points entiers, sauf si la réglementation de l'épreuve concernée en dispose autrement. Dans chaque discipline, l'échelle des notes doit être utilisée dans toute sa plénitude, au-delà des seuils critiques de 8, 10 et 12. L'usage d'une échelle limitée autour de la moyenne minimise, en effet, l'influence de la discipline concernée et prive, de façon anormale, les meilleurs candidats de l'avantage légitime qu'ils pouvaient escompter. Il est, en outre, indispensable d'assurer une répartition équilibrée des notes sur une échelle la plus large possible.

L'absence d'un candidat à une épreuve obligatoire des baccalauréats général et technologique ou à une ou plusieurs unités d'épreuve du baccalauréat professionnel est sanctionnée par la mention « absent » ou par la note zéro dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les notes doivent être justifiées par des appréciations aussi claires et précises que possible (exactitude des totaux, lisibilité des notes partielles, références éventuelles au barème, etc.) : le résultat de l'examen ne doit pas apparaître au candidat comme une décision dont la motivation lui échapperait.

## Annotations sur les copies : la spécificite de l’épreuve composée

* Le correcteur doit indiquer sur la copie d’Epreuve Composée :

1- la note attribuée à chaque partie de l’Epreuve Composée ;

2- la note globale attribuée à l’Epreuve Composée doit être entière (en prenant soin de vérifier que cette note globale, éventuellement arrondie, est bien égale à la somme des points attribués à chaque partie de l’Epreuve Composée).

* Obligations des correcteurs en ce qui concerne les annotations :

1- le correcteur doit formuler sur la copie d’Épreuve Composée trois annotations : une annotation par partie.

2- les appréciations du correcteur doivent être précises. Une appréciation laconique telle que « des oublis et des erreurs » serait irrecevable au contentieux. Il est donc fortement recommandé d’identifier les performances, les erreurs et les insuffisances relevées dans la copie, de citer les documents ayant fait l’objet d’une lecture pertinente ou erronée, d’une interprétation pertinente ou erronée et de porter une appréciation sur la qualité de l’expression écrite.

*Remarque : Les annotations portées sur les copies sont importantes. En cas de contestation de la note devant le tribunal administratif, le juge prend en compte, outre le respect du barème, les annotations du correcteur.*

* Enfin, les documents d’évaluation correspondant à votre lot de copies sont à conserver jusqu’au mois de décembre de l’année civile en cours, afin de pouvoir communiquer des indications très précises en cas de contestation de la note attribuée à un candidat.

## Pagination des copies

Les SES constituent une seule épreuve. En conséquence, les deux exercices (enseignement spécifique et enseignement de spécialité) doivent être rédigés sur deux copies différentes, **mais avec une pagination unique** (la copie de spécialité devant être insérée dans la copie d’enseignement spécifique)**.**

# 2. RAPPELS DE QUELQUES PRINCIPES GENERAUX D’EVALUATION

## Remarques liminaires pour tous les types d’épreuves

* On veillera à se limiter aux stricts attendus du programme. Il n’y aura donc pas de « valorisation » d’ajouts ou de connaissances non exigées par la logique des réponses.
* Aucune consigne de longueur n’est indiquée dans les instructions officielles. On ne peut donc sanctionner une copie pour des raisons de longueur.
* Les erreurs d’orthographe ne donneront pas lieu à des sanctions en tant que telles, sauf si elles nuisent à la clarté de l’expression.
* L'évaluation de l'expression et de la présentation est prise en considération sur l'ensemble de la copie mais la pénalisation (= les points en moins) ne doit être portée que sur l’EC3 ou la dissertation (nous ne retirerons donc pas de points sur les parties EC1, EC2 et l’enseignement de spécialité même si l'expression et la présentation laissent à désirer).

## La dissertation

Un candidat faisant apparaître le plan (à condition qu’il y ait une présentation rédigée des parties et sous-parties) ou des graphiques, des schémas (à condition qu’ils soient commentés) n’est pas à sanctionner.

## L'épreuve composée

* Chaque copie doit présenter le détail de la notation (y compris pour les questions de la partie 1).
* Seule la partie 3 est l’objet éventuellement de pénalisation pour absence de clarté de l’expression et présentation non soignée, afin de ne pas pénaliser plusieurs fois un candidat.

## L’enseignement de spécialité

Les pénalisations pour absence de clarté de l’expression et présentation non soignée appliquées en enseignement spécifique ne seront pas « redoublées » (le cas échéant) en enseignement de spécialité.

# 3. ELEMENTS D'EVALUATION DE LA DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

## Attendus de l'épreuve

*Il est demandé au candidat :*

* *de répondre à la question posée par le sujet ;*
* *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
* *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
* *de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la* *présentation.*

[**Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011**](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=57470)

## Attentes de la dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes** | **Explicitations** | **Points de vigilance** |
| **1- Capacité à élaborer une problématique pour répondre à la question posée** | Présence d’une problématique dans l’introduction, c’est-à-dire la déclinaison des questions ou des enjeux posés par le sujet pour faire émerger un fil directeur qui permette de répondre au sujet. | Plusieurs problématiques peuvent répondre à un même sujet.La problématique n’est pas une simple reformulation du sujet.Les problématiques sous forme de phrases affirmatives sont admises. |
| **2- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet** | Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme. | L’utilisation d’un vocabulaire économique et sociologique approprié à la question est attendue.Les définitions doivent être mobilisées dans le cadre d’une argumentation. |
| **3- Capacité à mobiliser des informations pertinentes du dossier pour traiter le sujet** | Mobiliser le dossier documentaire en lien avec les connaissances du programme et la problématique.Extraire des informations pertinentes des documents.Exploiter les informations :* pour les données statistiques : lecture donnant du sens, calculs éventuels
* pour un texte ou un schéma : mobilisation sans paraphrase.
 | La non utilisation du dossier documentaire sera sanctionnée.Il faut utiliser tous les documents, mais il n’est pas nécessaire d’exploiter tous les éléments des documents.L’exploitation des documents doit être pertinente au regard de la problématique et ne doit pas être un commentaire systématique et détaillé. |
| **4- Capacité à apporter une réponse structurée en cohérence avec le sujet** | Rédiger une introduction comprenant une entrée en matière, une définition des notions du sujet, une problématique clairement énoncée, l’annonce du plan et, selon le sujet, le cadre spatio-temporel.Structurer le développement à l’aide d’un plan équilibré comprenant 2 ou 3 parties, elles-mêmes composées de 2 ou 3 sous-parties structurées et articulées de façon cohérente.Rédiger une conclusion comprenant une réponse à la question posée en récapitulant les principales idées et une ouverture. | Une diversité de plans est possible.Les définitions des notions du sujet peuvent être présentes dans l’introduction (de préférence) OU dans le développement. Un plan apparent n’est ni sanctionné, ni valorisé. |
| **5- Capacité à mettre en œuvre des séquences argumentatives pour répondre au sujet** | Présence de paragraphes argumentés reliés à la problématique.  | Chaque paragraphe apporte un élément de réponse au sujet. La seule récitation du cours sera sanctionnée. |
| **6- Capacité à s’exprimer avec clarté et à soigner sa présentation** |

## Attendus académiques dans le cadre du baccalauréat

### Formulation et conception du sujet

* *Insérer la partie du programme officiel qui correspond au sujet posé et surligner en gras les indications complémentaires qui sont concernées-* ***cf corrigé national***
* *Préciser les attentes autour des notions-clés et des consignes –* ***cf corrigé national***

### Dossier documentaire

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Document – Titre et idée générale  | Lien avec le sujet  | Lien avec les autres documents  | Difficultés et points de vigilance  |
| 1 |  |  |  |
| 2 |  |  |  |
| 3 |  |  |  |
| 4 |  |  |  |

### Grille d’évaluation de la dissertation

*Il s’agit de fournir aux correcteurs un cadre d’analyse de la copie en précisant, pour le sujet posé, chacun des items en référence aux attentes officielles du baccalauréat pour l’épreuve.*

***Point de vigilance***

***La problématique n’est pas unique et elle oriente l’analyse du dossier et la mobilisation des connaissances.***

*Remarque : le nombre de points attribués à chaque critère sera modulé en fonction du sujet.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critères** | **Savoirs et savoir-faire maîtrisés*****(bonne copie)*** | **Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés****(*copie moyenne :******10-12 / 20)*** | **A pénaliser** |
| 1. **Elaborer une problématique pour répondre à la question posée**

***Entre 1 et 2 points*** | Présence d’une problématique dans l’introduction formulée de façon à mettre en évidence les enjeux du sujet. | Problématique mal formulée ou ne reprenant qu’une partie des enjeux du sujet. | Absence de problématique ou sujet recopié.Problématique hors sujet (si l’élève poursuit le hors-sujet dans le développement il sera sanctionné dans chacun des critères). |
| 1. **Mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet**

***Entre 4 et 6 points*** | Mobilisation des notions, des mécanismes, des outils permettant de traiter le sujet. | Mobilisation partielle des notions de base, mécanismes et outils en rapport avec le sujet. | Aucun apport de connaissances personnelles.Non maîtrise des notions et mécanismes.Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet. |
| 1. **Mobiliser des informations pertinentes du dossier pour traiter le sujet**

***Entre 4 et 5 points*** | Sélection des informations du document en les mettant en relation avec les connaissances.Lecture rigoureuse des données.Maitrise des calculs.Mise en relation des documents. | Commentaire seul des documents sans lien avec le sujet.Utilisation partielle du dossier. | Absence d’utilisation des documents.Contresens.Erreur de lecture des données du document.Paraphrase du document. |
| 1. **Apporter une réponse structurée en cohérence avec le sujet**

***Entre 4 et 5 points*** | Présence d’une introduction et d’une conclusion structurée (sur 2 points), de parties, sous-parties et paragraphes cohérents (entre 2 et 3 points).Plan équilibré. | Plan qui présente des parties mais sans véritable organisation interneIntroduction et/ou conclusion incomplètes. | Absence de plan, c’est-à-dire liste de remarques sans ordre logique.Introduction ou conclusion non conformes ou absentes. |
| 1. **Mettre en œuvre des séquences argumentatives pour répondre au sujet**

***Entre 3 et 4 points*** | Maitrise de la technique d’argumentation (présence d’explications et d’exemples)*.* | Explications se limitant à des exemples.Manque d’exemples.  | Simple récitation du cours.Paragraphe(s) hors sujet. |
| 1. **Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée**

***Pénalisation jusqu’à 1 point*** | **Copie peu soignée et expression confuse : application éventuelle d’une pénalisation jusqu’à 1 point.** |

### Propositions de plans en fonction des problématiques

# 4. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'EPREUVE COMPOSEE

## attendus de l’epreuve

*Cette épreuve comprend trois parties.*

*1 - Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l’enseignement obligatoire.*

*2 - Pour la partie 2 (Étude d’un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l’information.*

*3 - Pour la partie 3 (Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

* *en développant un raisonnement ;*
* *en exploitant les documents du dossier ;*
* *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
* *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

[**Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011**](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=57470)

## Remarques liminaires pour l’épreuve composée

La note globale est en point entier (arrondi au point supérieur). Les notes des trois parties figurent sur la copie ; ces notes peuvent être en demi-point et quart de point.

« La clarté de l’expression et le soin apporté à la présentation » sont une capacité qui doit être évaluée pour l’ensemble de l’épreuve composée et non pas pour chacune des parties composant celle-ci. Toutefois, seule la partie 3 est l’objet éventuellement de pénalisation pour absence de clarté de l’expression et présentation non soignée, afin de ne pas pénaliser plusieurs fois un candidat.

### A) EC1 - Mobilisation des connaissances (6 points)

### 1) Attentes de l’EC1

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes** | **Explicitations** | **Points de vigilance** |
| **1- Capacité à comprendre le sens de la question** | Identifier la consigne (« distinguer », « illustrer », « montrer », « présenter »…) pour répondre à la question posée. | La réponse n’est pas une définition ou une suite de définitions.Si l’élève apporte des éléments complémentaires à la réponse attendue, il ne sera pas sanctionné, ni valorisé. |
| **2- Capacité à maîtriser les connaissances appropriées** | Montrer une compréhension des notions utilisées.Présenter des mécanismes.Développer une illustration pertinente et de qualité. | La maîtrise d’une notion n’implique pas nécessairement de la définir.L’utilisation d’un vocabulaire économique et sociologique approprié à la question est attendue.Les connaissances sont strictement limitées au programme : celles présentes dans les titres des thèmes et dans les trois colonnes du programme. |
| **3- Capacité à organiser sa réponse** | Organiser de manière cohérente la réponse. | La variété des consignes n’induit pas d’attentes sur la forme de la réponse.  |

### 2) Grille d’évaluation de l’EC1 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

***Points de vigilance***

***Les attentes sont strictement limitées au programme officiel du cycle terminal.***

***Les notions à mobiliser figurent dans le titre du thème et dans les colonnes 1 et 2.***

***Les mécanismes figurent dans les indications complémentaires.***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| Question 1*Indiquer l’intitulé de la question* Programme *Indiquer la partie du programme concernée en précisant le champ, le thème, la question, les notions et les indications complémentaires (en surlignant ce qui est attendu)*  | Construction d'une réponse s'appuyant sur :*Les attendus institutionnels du programme + explicitation dans le cadre précis de la question* **1- Comprendre le sens de la question****2- Maîtriser les connaissances appropriées****3- Organiser sa réponse** |  | *Pour chaque partie de la réponse, indiquer une fourchette de points*  |
| Question 2*Indiquer l’intitulé de la question* Programme *Indiquer la partie du programme concernée en précisant le champ, le thème, la question, les notions et les indications complémentaires (en surlignant ce qui est attendu)*  | Construction d'une réponse s'appuyant sur :*Les attendus institutionnels du programme + explicitation dans le cadre précis de la question* **1- Comprendre le sens de la question****2- Maîtriser les connaissances appropriées****3- Organiser sa réponse** |  | *Pour chaque partie de la réponse, indiquer une fourchette de points*  |

### B) EC2 - Étude d’un document (4 points)

### 1) Attentes de l’EC2

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes** | **Explicitations** | **Points de vigilance** |
| **1- Capacité à présenter le document** | Éléments à indiquer (si présents) : nature du document, champ, date, source, variables étudiées, unité(s) utilisée(s). | On n’attend pas de définition des variables ou des termes du document. |
| **2- Capacité à maîtriser des savoir-faire** | Rédiger une ou plusieurs phrases de lecture correcte, complète et donnant du sens.Effectuer un ou plusieurs calculs appropriés. | On n’attend pas le détail des éventuels calculs. |
| **3- Capacité à répondre à la question posée** | Extraire les idées principales.Sélectionner les données pertinentes du document. | On n’attend pas d’explications (recherche des causes et/ou des conséquences).La justification de la réponse doit s’appuyer uniquement sur les données du document. |

### 2) Grille d’évaluation de l’EC2 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

***Point de vigilance***

***On n’attend pas d’explications des phénomènes observés.***

*Remarque : le nombre de points attribués à chaque critère sera modulé en fonction du sujet.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **Attentes** | **Points de vigilance** | **Répartition des points** |
| *Indiquer l’intitulé de la question*  | 1. **Présenter le document**

*Indiquer les éléments pris en compte*  |  | ***De 0,5 à 1 point*** |
| *Indiquer les savoir-faire mobilisables*  | 1. **Maîtriser des savoir-faire**

*Indiquer les savoir-faire pertinents mobilisables avec un exemple pour chacun*  |  | *Pour chaque partie de la réponse, indiquer une fourchette de points* ***De 1 à 2 points*** |
|  | 1. **Répondre à la question posée**

*Indiquer les éléments permettant de répondre à la question posée*  |  | *Pour chaque partie de la réponse, indiquer une fourchette de points* ***De 1 à 2 points*** |

### C) EC3 - Raisonnement s’appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

### 1) Attentes de l’EC3

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes** | **Explicitations** | **Points de vigilance** |
| **1- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet** | Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme. | L’utilisation d’un vocabulaire économique et sociologique approprié à la question est attendue.Les définitions doivent être mobilisées dans le cadre d’une argumentation. |
| **2- Capacité à mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet** | Extraire les informations pertinentes des documents.Exploiter les informations :* Pour les données statistiques : lectures donnant du sens, calculs éventuels.
* Pour un texte ou un schéma : mobilisation sans paraphrase.
 | Il faut utiliser tous les documents, mais il n’est pas nécessaire d’exploiter tous les éléments des documents.L’exploitation des documents doit être pertinente au regard du raisonnement. |
| **3- Capacité à construire un raisonnement traitant le sujet** | Enchaîner de manière logique des arguments distincts dans le cadre d’une démonstration.Présence d’une introduction, d’un développement et d’une conclusion :* Introduction : phrase(s) introductive(s) qui présente(nt) le sujet.
* Développement : organisé et fluide.
* Conclusion répondant au sujet.
 | Le raisonnement n’est pas un catalogue d’idées : il relie connaissances et informations extraites des documents avec le sujet.Il ne demande pas d’organiser un plan en 2 ou 3 parties avec des sous-parties.Il n’y a pas d’introduction type : il n’est pas attendu d’accroche, de définition des termes, de problématique, de présentation des documents ni d’annonce de plan dans l’introduction.Le développement pourra être un enchaînement de paragraphes sans limitation du nombre et sans transition entre paragraphes.Il n’est pas attendu d’ouverture en conclusion.Un élève qui reprend la méthode de la dissertation ne sera pas valorisé ni sanctionné. |
| **4- Capacité à s’exprimer avec clarté et à soigner sa présentation** |

### 2) Grille d’évaluation de l’EC3 (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

### Formulation du sujet

* *Insérer la partie du programme officiel qui correspond au sujet posé et surligner en gras les indications complémentaires qui sont concernées-* ***cf corrigé national***
* *Préciser les attentes autour des notions-clés et des consignes –* ***cf corrigé national***

### Dossier documentaire

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Document – Titre et idée générale | Lien avec le sujet | Lien avec les autres documents | Difficultés et points de vigilance |
| 1 |  |  |  |
| 2 |  |  |  |
| 3 |  |  |  |

### Grille d’évaluation

***Points de vigilance***

***L’élève doit rédiger une courte introduction présentant le sujet et une courte conclusion répondant à la question posée. Il n'est pas attendu de problématisation de type dissertation.***

***Il n'est pas attendu un plan en deux ou trois parties, mais un raisonnement avec un fil conducteur,***

***avec autant de paragraphes argumentés que le candidat le souhaite.***

*Remarque : le nombre de points attribués à chaque critère sera modulé en fonction du sujet.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critères** | **Savoirs et savoir-faire maitrisés****(bonne copie)** | **Savoirs et savoir-faire moyennement maitrisés****(copie moyenne :****5-6 / 10)** | **A pénaliser** |
| **1 - Mobiliser les connaissances pertinentes pour répondre au sujet*****Entre 3 et 4 points*** | Mobilisation des notions, des mécanismes, des outils permettant de traiter le sujet. | Mobilisation partielle des notions de base, mécanismes et outils en rapport avec le sujet. | Aucun apport de connaissances personnelles.Non maîtrise des notions et mécanismes Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet. |
| **2 - Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet*****Entre 2 et 4 points*** | Sélection des informations du document en les mettant en relation avec les connaissances.Lecture rigoureuse des données.Maitrise des calculs. | Commentaire seul des documents sans lien avec le sujet.Utilisation partielle du dossier. | Absence d’utilisation des documents.Contresens.Erreur de lecture des données du document.Paraphrase du document. |
| **3 - Construire un raisonnement cohérent qui répond au sujet en paragraphes argumentés*****Entre 2 et 3 points*** | Le candidat maîtrise son fil conducteur, classe les arguments, intègre parfaitement les notions. | Le candidat fait un effort de raisonnement avec des maladresses d’organisation. | Absence d’argumentation cohérente.Absence de raisonnement.Commentaire successif des trois documents et/ou paraphrase. |
| **4 - Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée** | **Copie peu soignée et expression confuse : application éventuelle d’une pénalisation jusqu’à 1 point.** |

# 5. ELEMENTS D'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE

## attendus de l’epreuve

*Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :*

* *en construisant une argumentation ;*
* *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
* *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

*II sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l’expression et du soin apporté à la présentation.*

[**Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011**](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=57470)

## attentes de L’épreuve de L’enseignement de spécialité

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Attentes** | **Explicitations** | **Points de vigilance** |
| **1- Capacité à mobiliser les connaissances pertinentes pour traiter le sujet** | Mobiliser de manière pertinente des notions et des mécanismes présents dans les titres des thèmes et les trois colonnes du programme. | L’utilisation d’un vocabulaire approprié à la question est attendue.Les définitions doivent être mobilisées dans le cadre d’une argumentation. |
| **2- Capacité à mobiliser les informations pertinentes des documents pour traiter le sujet** | Utiliser des éléments pertinents des documents pour étayer l’argumentation.Exploiter les informations :* Pour les données statistiques : lectures donnant du sens, calculs éventuels.
* Pour un texte : mobilisation sans paraphrase.
 | La non utilisation du dossier documentaire sera sanctionnée.Il faut utiliser tous les documents, mais il n’est pas nécessaire d’exploiter tous les éléments des documents.Le développement n’est pas un catalogue d’idées ni un commentaire systématique des documents : il relie connaissances et informations extraites des documents avec le sujet. |
| **3- Capacité à construire une argumentation pour traiter le sujet**  | Élaborer une réponse structurée en arguments distincts qui s’enchaînent logiquement. | Introduction et conclusion ne sont pas des attentes de l’épreuve.On n’attend pas la formulation d’une problématique.Le développement pourra être un enchaînement de paragraphes sans limitation du nombre. |
| **4- Capacité à s’exprimer avec clarté et à soigner sa présentation** |  | Cette capacité doit être évaluée pour l’épreuve de l’enseignement spécifique de SES. Elle ne devra pas être évaluée dans le cadre de l’enseignement de spécialité. |

## Grille d'évaluation de l'épreuve de la spécialité (attendus académiques dans le cadre du baccalauréat)

*Remarque : le nombre de points attribués à chaque critère sera modulé en fonction du sujet.*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Critères** | **Savoirs et savoir-faire maîtrisés*****(bonne copie)*** | **Savoirs et savoir-faire moyennement maîtrisés****(*copie moyenne :******10-12 / 20)*** | **A pénaliser** |
| **1- Mobiliser des connaissances pertinentes pour traiter le sujet*****Entre 8 et 12 points*** | Mobilisation des notions, des mécanismes, des outils permettant de traiter le sujet. | Mobilisation partielle des notions de base, mécanismes et outils en rapport avec le sujet*.* | Aucun apport de connaissances personnelles.Non maîtrise des notions et mécanismes.Mobilisation de notions et mécanismes sans rapport avec le sujet. |
| **2- Mobiliser des informations pertinentes des documents pour traiter le sujet*****Entre 4 et 7 points*** | Sélection des informations du document en les mettant en relations avec les connaissances.Lecture rigoureuse des données.Maitrise des calculs. | Commentaire seul des documents sans lien avec le sujet.Utilisation partielle du dossier  | Absence d’utilisation des documents.Contresens.Erreur de lecture des données du document.Paraphrase du document. |
| **3- Construire une argumentation pour traiter le sujet*****Entre 4 et 6 points*** | Pas d’attente formelle sur la réponse, mais seulement sur la rigueur de l’argumentation à la fois explicative et illustrative. | Absence d’argumentation cohérente. |
| **4- Rédiger en utilisant une expression claire et une présentation soignée** | ***Pas de pénalisation de points prévue pour éviter la double peine******(cf. pénalisation éventuelle en dissertation ou en EC3)*** |

# 6. EPREUVE ORALE DE CONTROLE

## remarques liminaires

Les élèves ayant choisi la spécialité « Sciences économiques et sociales » doivent impérativement être interrogés sur des sujets **d’enseignement de spécialité** (soit Economie Approfondie, soit Sciences Sociales et Politiques).

Les élèves n’ayant pas choisi la spécialité « Sciences économiques et sociales » doivent impérativement être interrogés sur des sujets **d’enseignement spécifique**.

## Rappel de la réglementation (circulaire n° 2012-059 du 3-4-2012, publiée au BO n° 15 du 12 avril 2012)

Durée : 20 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

Le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés).

La question principale, notée sur 10 points, prend appui sur deux documents courts, simples et de nature différente (texte de 1 300 signes au maximum ; documents statistiques de 65 données chiffrées au maximum). Le sujet comporte également trois questions simples, notées sur 10 points, dont l'une, en lien avec l'un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire nécessaires et dont les deux autres permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans d'autres thèmes du programme. Pour les candidats ayant suivi l'un des enseignements de spécialité économie approfondie et sciences sociales et politiques, ces deux questions concernent obligatoirement cet enseignement.

**Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011**

## rappels de quelques principes generaux

Lors des épreuves orales et pratiques, les examinateurs doivent impérativement s'abstenir de toute allusion à la valeur de la prestation du candidat interrogé, à la qualité de l'enseignement qu'il paraît avoir reçu ou de toute demande et commentaire concernant son établissement d'origine, son âge, son sexe, son origine ou sa formation.

Ils attribuent une note à chaque candidat en fonction des instructions figurant ci-dessus pour la correction des épreuves écrites. En aucun cas, ils ne la communiquent aux candidats : la note reste provisoire tant que le jury n'a pas délibéré.

**Les examinateurs ne doivent pas demander au candidat la note qu’il a obtenue à l’écrit**. Le livret scolaire mis à la disposition du jury lors des délibérations ne doit pas être consulté par l’examinateur avant qu’il n’ait mis sa note.

Dans tous les cas de contestation transmis par la Direction des examens et concours, l’examinateur qui a interrogé le candidat contestant sa note se verra demander communication des informations qu’il a consignées dans sa grille d’évaluation. C’est pourquoi il convient de conserver les grilles individuelles d’évaluation **jusqu’au mois de décembre**.

Le respect de ces règles de fonctionnement vise à assurer aux candidats **une évaluation juste et transparente.**

Remarque

*« Je vous rappelle que le rôle de l'examinateur est d'établir un constat aussi objectif que possible, qu'il n'y a pas lieu d'apprécier en termes d'indulgence ou de sévérité. Il reste que tout constat d'insuffisance doit avoir été établi dans des conditions indiscutables, c'est-à-dire au terme d'une épreuve où le candidat a été délibérément placé dans les conditions les plus favorables. Un accueil bienveillant doit atténuer le trac, bien compréhensible d'un adolescent qui affronte pour la première fois un examen oral public.*

*L'interrogation elle-même sera conduite avec le souci de bien distinguer ce qui est ignorance ou sottise inexcusable de ce qui est inhibition, étourderie, maladresse ; on se gardera aussi bien de désarçonner le candidat par une intervention trop vive ou ironique, que de le laisser s'enferrer.*

*II va de soi qu'on s'interdira tout propos étranger à l'interrogation, qui pourrait donner au candidat à penser qu'on le juge sur autre chose que ses réponses, et notamment toute appréciation, fût-elle allusive, sur l'enseignement qu'il a reçu. »*

Extrait des « Instructions aux examinateurs » (document académique)

## Organisation de l’épreuve orale

### Concernant le tirage du sujet :

Il est **conseillé** de préparer des couples de sujets au préalable en veillant :

* à ne pas mettre deux sujets sur le même thème car le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie ; regards croisés). Le candidat conserve les deux sujets pendant la durée de la préparation de l’épreuve, afin qu’il ait le temps d’opérer son choix ;
* à ce que les sujets proposés au candidat qui prépare, ne portent pas sur les mêmes thèmes que celui qui expose ;
* à ce que les sujets proposés au candidat diffèrent de ceux qui sont tombés à l’écrit.

### Concernant le déroulement de l’épreuve :

* Le candidat dispose de 20 minutes pour traiter l’ensemble des questions. Ilne doit pas être interrompu au-delà d’éventuelles relances pour aider un candidat en difficulté ;
* Les réponses aux questions « simples » qui accompagnent le sujet peuvent être faites soit avant la question principale, soit en cours d’exposé, sans que le candidat puisse être sanctionné pour avoir privilégié l’une ou l’autre de ces possibilités ;
* Dans le cas où le temps total imparti (20 min) n’est pas complètement utilisé par le candidat, l’examinateur le sollicite de nouveau sur la question principale de préférence et/ou sur les questions complémentaires. Il est entendu que les questions posées alors ne portent que sur les attentes du programme officiel et ne peuvent être qu’en faveur du candidat ;
* L’examinateur évitera d’interroger le candidat sur un sujet qu’il n’aurait pas pu préparer ;
* À l’issue de l’épreuve, l’examinateur ne fait pas le corrigé du sujet.
* Enfin, à l’issue de l‘épreuve, il convient de s’assurer que les candidats restituent les sujets.

## Grille d’évaluation de l’épreuve orale (attendus academiques dans le cadre du baccalaureat)

Les deux pages suivantes seront remises à l’examinateur par le centre d’examen sous la forme d’une fiche recto-verso qui devra être complétée pour chaque candidat.



BACCALAUREAT GENERAL – Session 2018

Fiche d’évaluation

Epreuve orale du second groupe

**Jour et heure :**

**Série ES - Jury N° :**

**N° inscription :**

**Centre d’épreuve :**

Nom/prénom du candidat :

Date de naissance :

Spécialité : 🞏 maths 🞏 EA 🞏 SSP

Le candidat bénéficie d’aménagements d’épreuves : 🞎 Oui 🞎 Non

**Discipline : Sciences Économiques et Sociales**

Sujet : 🞏 spécifique 🞏 EA 🞏 SSP

**Sujet choisi :**

**Sujet délaissé :**

*Dans le but de sécuriser les procédures (détermination du sujet – temps de préparation et/ou aménagements d’épreuves), l’examinateur doit s’assurer auprès du candidat de son accord sur les modalités de passage de l’épreuve.*

Nom de l’examinateur L’épreuve s’est déroulée conformément à la définition qui m’a été remise au préalable.

Signature de l’examinateur Signature du candidat

Mode opératoire

Compte tenu des délais de route, les candidats de certains établissements ne sont convoqués qu’à 10h.

Cette procédure est mise en place dans le but d’uniformiser les fiches d’évaluation des épreuves du second groupe, de sécuriser le déroulement de ces épreuves et de permettre à l’administration de justifier la régularité des épreuves en cas de contestation par les candidats.

Il permet en outre de protéger l’examinateur généralement mis en cause dans les cas de contestations.

L’administration est tenue de répondre à toutes les contestations qui lui sont adressées.

La définition de l’épreuve de second groupe que passe le candidat lui a été remise au moment de son choix.

**Avant le début de l’épreuve, l’examinateur doit s’assurer :**

* que le candidat connaît le mode de détermination du sujet pour l’épreuve (tirage au sort ou autre modalité).
* de la nature précise de l’épreuve : enseignement de spécialité ou enseignement spécifique pour les candidats de ES et S – cette information doit être impérativement renseignée au recto de la fiche d’évaluation.
* que le candidat **bénéficie ou non** d’aménagements pour la préparation de son épreuve (tiers-temps supplémentaire….) - cette information doit être impérativement renseignée au recto de la fiche d’évaluation.

Le sujet proposé au candidat doit figurer clairement dans la rubrique « sujet choisi ». Si le sujet est ou contient un document annexe, il doit être agrafé à la présente fiche d’évaluation. En effet, en cas de contestation des candidats, l’administration et les inspecteurs des spécialités peuvent réagir plus vite.

A la fin de l’épreuve, après avoir rédigé le sujet dans la case prévue à cet effet et avant de remplir la rubrique « appréciation », l’examinateur doit faire signer la fiche d’évaluation au candidat qui reconnaît la validité de l’épreuve qu’il vient de passer.

Si le candidat refuse de signer et conteste les modalités de l’épreuve, il appartient à l’examinateur de prévenir immédiatement le chef de centre pour que le litige puisse, autant que faire se peut, être réglé avant les délibérations du jury.

Enfin la rubrique « appréciation générale » doit être renseignée aussi précisément que possible. Le candidat peut demander la communication de la présente fiche d’évaluation à l’issue des épreuves.

**Heure de début de préparation :**

**Heure de début de l’oral :**

**Heure de fin de l’oral :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Questions simples** | **Question 1** | **Question 2** |
| **Maitrisé** | **Moyennement maitrisé** | **Non maitrisé** | **Maitrisé** | **Moyennement maitrisé** | **Non maitrisé** |
| Compréhension des consignes |  |  |  |  |  |  |
| Définition des notions clés |  |  |  |  |  |  |
| Mobilisation des mécanismes |  |  |  |  |  |  |
| Pertinence de la réponse |  |  |  |  |  |  |
|  | **Note question 1 :**  | **Note question 2 :** |
| **Question 3** | **Maitrisé** | **Moyennement maitrisé** | **Non maitrisé** |  |
| Lecture correcte des données statistiques |  |  |  |
| Sélection et/ou manipulation des données statistiques |  |  |  |
|  | **Note question 3 :**  |
| **Note - Questions simples : / 10** |
| **Question principale** | **Maitrisé** | **Moyennement maitrisé** | **Non maitrisé** |
| Respect du sujet |  |  |  |
| Cohérence du raisonnement |  |  |  |
| Mobilisation des connaissances pour répondre au sujet |  |  |  |
| Utilisation pertinente des documents : |  |  |  |
|  *Mobilisation des données statistiques* |  |  |  |
|  *Mobilisation des informations issues du texte* |  |  |  |
| Qualité de l’expression orale |  |  |  |
| **Note - Question principale : / 10** |
| **NOTE DEFINITIVE : / 20** |
| **Appréciation générale :** |

# 7. REMONTEE ET SAISIE DES NOTES

# 8. PERMANENCES